

# informations correspondance ouvrières

Regroupement Inter Entreprise

## SOMMAIRE

DANS LE MONDE	p I
Grande Bretagne ,Hollande	
NOTES DE LECTURE	p 5
La révolte paysanne (Meynaud)	
LES SYNDICATS	p 7
Tract CFTC, les syndicats dans l'Etat	
CORRESPONDANCE	p II
Lettre d'un délégué syndical Renault	
Positions d'ICO sur les syndicats	
Lettre d'Algérie	
(exposition d'Alger sur l'auto gestion industrielle)	
PUBLICATIONS	p I9

LE NUMÉRO

mensuel

0,50 F

NUMERO 29

MAI 1964

C.I.L.O. ( Commission Internationale de Liaison Ouvrière )  
(Yvernel, 16 Rue du Commerce Paris 15ème ) n° 28 -mars 64  
Lettre de France -Tunisie, un régime de liberté surveillée -Notes russes-  
Le conflit sino soviétique - Févion ,la crise du parti communiste- La démoc-  
ratie portugaise au carrefour - Notes bibliographiques .

LE MILITANT "Bulletin publié pour aider les militants qui travaillent à la construction  
d'un parti ouvrier révolutionnaire " (encore un ) mai 64 Calves ,82 ,Bd de  
Port Royal. Paris 5ème -Il s'agit de la "gauche ouvrière " du P S U ,qui ,  
selon une formule voisine de Voix ouvrière publie des bulletins d'entreprise  
animés par des militants PSU, sous l'étiquette connue "L'Étincelle"- Discus-  
sions politiques et syndicales- Polémique avec Voix Ouvrière sur l'action  
dans la CGT .

INFORMATIONS OUVRIÈRES (trotzkyste - A Cardinal, 43 Rue Miancourt -Paris 14ème) est le  
rène type de bulletin que le précédent ou que V O , orienté vers la constitu-  
tion d'une "avant garde ouvrière révolutionnaire" , se palçant sur une "base  
d'agitation " et de polémiques politiques et syndicales.

SOCIALISME OU BARBARIE (organe de critique et d'orientation révolutionnaire) n° 36  
avril -Juin 64 - 16 Rue Henri Boquillon Paris . 15ème  
Marxisme et théorie révolutionnaire -Les jeunes et le yé-yé -Impressions du  
Brésil -La vie dans le Palais de cristal - A propos de l'opposition ouvrière  
Livres -Correspondance .

Toujours jeunes (Bulletins d'anciens ajistes)(Picu 194 Rue Maurice Jouaud-Rézé- L A )  
n°5- Avril 64 -Polémiques autour des exclusions de la P.U.A.J.

CAHIERS DE L'HUMANISME LIBERTAIRE (d'études sociologiques ) Otaïé -21 Rue des Mathurins  
Bièvres - S et C - Mars-Avril 64 n°100 - Sur l'Europe unie - l'homme et le  
social - La grève des médecins belges- Le marxisme et ses erreurs - Bataille  
de mots dur l'Etat - Du mysticisme à l'objectivité- Réflexions sur la libé-  
ration des esprits - Spoliation de l'Espagne par l'Eglise .

JEUNES LIBERTAIRES (liaison et discussion - Nicole Moine -Poste restante Paris 103 )  
Anarchie et marxisme (discussion )-L'hypothèse bio-cybernétique - l'assassi-  
nat logique .

ACTION LIBERTAIRE (organe de la Fédération Internationale des Jeunes Libertaires )  
avril 64

LA PROCHAINE RÉUNION DES CAMARADES DE PARIS AURA LIEU LE  
SAMEDI 30 MAI à 15 HEURES

(lieu habituel )

(Les camarades non prévenus qui désirent y assister peuvent  
nous demander d'autres précisions ) Une partie de la réunion  
sera consacrée à la discussion avec un camarade délégué chez  
Renaut , dont nous publions la lettre par ailleurs )

# dans le monde

## Le capitalisme anglais et les grèves sauvages:

GRANDE BRETAGNE: Nous avons déjà souligné à différentes reprises l'ampleur des grèves sauvages (grèves non soutenues, non autorisées par le syndicat) et les efforts des dirigeants, d'entreprise, gouvernementaux et syndicaux, pour y mettre fin. Jusqu'à présent ces tentatives convergentes de reprise en mains du mouvement ouvrier pour l'intégrer dans le cadre de la société capitaliste moderne, n'ont guère réussi. L'article qui va suivre montre que les échecs antérieurs n'ont pas découragé les dirigeants. Ces questions sont au centre même de notre société d'exploitation: la machine capitaliste ne peut tourner sans une "participation ouvrière", mais dans l'entreprise moderne, les structures sont telles que les dirigeants nient tout pouvoir de décision aux travailleurs (au nom de "l'autorité") et qu'ils sont amenés à régler (sans discussion) les moindres détails du travail, du comportement devant le travail, à faire de l'homme une machine. Précisément, les grèves sauvages éclatent sur des questions en apparence insignifiantes (l'heure du thé, le déplacement d'un ouvrier, une réflexion de travers, etc..) dans des secteurs vitaux d'une usine, là où précisément les dirigeants essaient de régler tout le plus minutieusement pour que ça tourne rond. Et une grève de quelques ouvriers bloque toute une usine. Le problème de la gestion ouvrière se trouve posé implicitement dans ce type de conflit. Les dirigeants essaient de trouver les formes de domination totale des travailleurs qui leur échappent à mesure que ces formes s'élaborent et se précisent. Ce qui ne signifie pas que les travailleurs soient conscients de la nature et de l'importance des luttes qu'ils mènent ainsi: ils se battent tout simplement pour eux, pour ce qui, à leurs yeux, est important et qui paraît futile à ceux qui ont de "grandes idées". Le résultat est pourtant qu'ils mettent ainsi en cause tout l'édifice social.

Du "Financial Time" 26/3/64:

"L'idée du Ministre du Travail d'équipes volantes, pour étudier les grèves sauvages les plus caractéristiques ne sera pas acceptée par les syndicats au moins dans sa forme présente. C'est le point de vue du secrétaire général des Trade Unions, George Woodcock. Il pense que chaque syndicat s'opposera d'instinct à la suggestion ministérielle parce qu'elle impliquerait une forme de reconnaissance des "délégués non officiels de grèves sauvages". Une telle reconnaissance serait la mort des IO commandements du mouvement syndical.

"Le ministre proposait d'abord que les équipes volantes -trois hommes- auraient le pouvoir d'enquêter sur les grèves sur le point d'éclater, à la requête desquelles n'importe qui.

"Cela fut sévèrement critiqué par les dirigeants syndicaux comme extravagant. Ils croyaient entre autres choses que les shop-stewards (délégués d'atelier) seraient d'autant plus encouragés à mener des actions revendicatives dans l'espoir qu'un comité vienne faire une enquête.

"Le ministre modifie alors son projet. Des équipes indépendantes de trois membres (un représentant des patrons, un des syndicats et un du gouvernement) étudieront les grèves actuelles. Il est proposé que si le ministre décide une enquête, l'équipe la commencera le troisième jour de la grève. Elle cherchera à établir les causes et circonstances de la grève et le 4<sup>e</sup> jour déposera son rapport sans conclure".

(Les syndicats ne sont toujours pas d'accord et cherchent à s'opposer à un dialogue direct entre shop-stewards, patronat et gouvernement, c'est-à-dire à préserver le pouvoir de l'organisation syndicale. Le réalisme patronal conduit les dirigeants à chercher à traiter avec les shop-stewards. Une telle attitude de fait signifie l'élimination du syndicat comme intermédiaire et à la longue la légalisation du mouvement shop-stewards; en fait une transformation des structures d'encadrement des travailleurs).

Du "Financial Time " 27/4/64:

500 nouveaux ouvriers ont été mis à pied à Birmingham dans une usine de la BMC, où dure depuis deux semaines une grève sauvage: 1000 ouvriers des chaînes de montage et de la tôlerie sont en grève contre 19 membres du Syndicat T.G.W.U. (un des syndicats de l'automobile), transférés il y a six mois d'un autre département dans celui où ils travaillent. Les ouvriers de la chaîne demandent que les nouveaux venus soient renvoyés aux presses d'où ils viennent mais le syndicat TGWU qui soutient ses 19 membres prétend que cela entraînerait une réduction d'horaire et qu'il serait obligé alors de déclencher une grève.

(de tels conflits sont fréquents en Grande-Bretagne où, malgré la confédération unique Trade-Union, les différents syndicats entrent en conflit pour préserver leurs positions respectives et leur pouvoir - ce qui entraîne une extrême confusion dans les luttes).

Révolte des marins -pêche-; d'un camarade hollandais;

HOLLANDE:

Le titre n'est pas de moi; c'est celui que donnait à cette grève un grand quotidien "indépendant de gauche" (bourgeoisie radicale) et exprimant des idées soit disant "progressistes"; plus ou moins travaillistes. Dans un article sur les causes du mécontentement qui provoquèrent, courant janvier, une grève dans le port de pêche de Scheveningen (près de La Haye), ce journal parlait ainsi de révolte, en expliquant à ses lecteurs l'atmosphère et le climat social des événements.

A ce moment, toute la flotte de chalutiers du port était immobilisée les bateaux étaient amarrés le long des quais entièrement déserts, équipages à terre, sous la seule surveillance de quelques capitaines restés à bord et des gardarmes qui de jour en jour étaient plus actifs. Depuis longtemps, la flotte aurait dû gagner la haute mer. Mais les pêcheurs avaient refusé de s'embarquer. Ils ne voulaient plus travailler sous le système de participation tel qu'il existait, système qui était à peine modifié par les changements prévus lors des pourparlers engagés la veille du jour officiel du départ, entre les grands syndicats et les armateurs.

L'ancienne convention collective avait expiré au début janvier et un nouveau contrat avait été préparé et signé par les syndicats. On peut laisser de côté les modifications apportées par ce nouveau contrat car, pour les pêcheurs, il ne s'agissait plus de telle ou telle amélioration, mais du principe qu'ils en avaient assez de voir leur paie dépendre des conditions de la pêche, ce qui, lors des mauvaises pêches, ne laissait que la pauvreté pour leur famille.

Depuis toujours, ils touchaient un salaire de base assez réduit et en plus, un pourcentage sur la vente du poisson. Les syndicats revendiquaient seulement une augmentation de ce pourcentage; les pêcheurs demandaient, eux, un changement

radical, de manière à recevoir, quelles que soient les fluctuations de la pêche, un salaire garanti normal (indépendant du marché du poisson et des intempéries).

Dans le journal cité, un envoyé spécial donnait la parole aux marins et dépeignait la misère à laquelle ce système de rémunération les acculait. De simples matelots, des seconds, des mécaniciens et même quelques capitaines s'indignaient de leurs conditions de vie. Et même, il était cité un jeune capitaine déclarant qu'il comprenait très bien le désespoir qui était à la base de la "grève sauvage" et spontanée que les marins du port avaient entamée..

"Lutte sauvage et spontanée"? C'est avec une certaine réserve que je me sers de cette expression. Les grands syndicats venaient de signer une convention qui ne changeait presque rien au système antérieur et avaient montré vis à vis de la grève, dès le début, leur hostilité habituelle. Les patrons auraient été prêts à donner, dans une certaine mesure, satisfaction aux revendications des équipages. Mais les syndicats étaient résolument contre tout bouleversement du "système" parce que les modifications exigées ne correspondaient pas à la politique officielle des salaires du gouvernement dont eux aussi portaient un peu la responsabilité. Alors, les grands syndicats, soit travaillistes, soit chrétiens, montraient au départ, publiquement leur hostilité. Mais il y a en Hollande un petit syndicat indépendant né dans une période de lutte qui a suivi directement la fin de la guerre, un syndicat non engagé dans la politique gouvernementale, non reconnu par le patronat et influencé très profondément par les traditions et les idées du "syndicalisme révolutionnaire", et qui se plaça tout de suite aux côtés des travailleurs. C'était l'O.V.B. qui dès sa naissance dans le climat de lutte d'une grève des dockers du port de Rotterdam, fit sa propagande sur le thème d'une "lutte nouvelle" et "d'autres formes d'organisation", sans exprimer par cette formule une position précise vis à vis de la propre lutte du prolétariat de nos jours. Les chefs de ce petit syndicat autonome sont, on ne peut le nier, d'un autre type que les bureaucrates des grands syndicats officiels. Plus proches des ouvriers, touchant des salaires qui ne se distinguent guère des salaires ouvriers, avec des souvenirs très vivants des époques révolutionnaires du passé, avec le profond désir de se comporter comme une honnête avant-garde ouvrière, on pourrait les caractériser comme des "hommes de bonne volonté" à qui l'idée ne viendrait jamais de "trahir" ou de jouer un double jeu, ou de ruser. Cet état de choses, une fois connu, les expériences, les mésaventures de ce petit syndicat sont des plus intéressantes.

Au moment même où les équipages des bateaux de pêche refusaient d'embarquer et où la flotte restait dans le port de Scheveningen, l'O.V.B. se mit à la tête des grévistes. Pour lui c'était la chose la plus naturelle, parce que justement dans ce port, la plupart des marins sont organisés à l'O.V.B. Après quelques luttes dans un passé récent, l'influence des grands syndicats, travaillistes et chrétiens, qui ont des membres dans d'autres ports de pêche du pays, ont perdu toute influence à Scheveningen.

Comme nous l'avons déjà dit, l'O.V.B. n'est pas reconnu, n'est pas "syndicat officiel". Voilà pourquoi les patrons refusèrent d'entrer en pourparlers avec lui. Bien que sachant ce qui se passait dans les milieux des marins, les patrons se déclarèrent prêts à envisager, en collaboration avec les représentants des grands syndicats, un autre système de participation, ce que ces derniers refusèrent pour les raisons déjà annoncées: parce que ce serait en contradiction avec les principes de la politique des salaires. Alors la lutte continua; le comité de grève formé des membres de l'O.V.B. et même des officiels de cette organisation (ce qui pourrait être une raison de nier le caractère spontané de la grève, problème auquel nous répondrons tout à l'heure), exprimait sa fermeté et sa volonté ferme de refuser toute forme de compromis.

-1-

Placés dans une telle situation, les patrons en appelèrent aux juges. Ils entamèrent un procès contre le comité de grève d'abord, puis contre l'O.V.B. en demandant au Président du Tribunal de La Haye, de déclarer la grève illégale, de regarder les grévistes comme des "malfaiteurs", et en exigeant la reprise du travail sous la menace d'avoir à payer une certaine somme si cet appel n'était pas obéi.

A ce moment là se produisit quelque chose d'assez intéressant: l'OVB déclarait publiquement qu'il n'était pas du tout question de grève. La flotte disait on pouvait partir si les patrons, comme l'avaient fait quelques capitaines individuels (qu'on avait laissé partir) voulaient seulement signer un contrat qui garantirait un certain minimum de salaire. Bien sûr cette formule "pas de grève" n'avait qu'un caractère formel. Les pêcheurs eux-mêmes continuaient de parler, comme avant, de "leur grève". Quoi qu'il en soit, le président du tribunal n'hésita pas une seconde à condamner le comité de grève et l'OVB dans le sens voulu par les patrons. A partir de ce moment, des divergences apparurent entre l'attitude de l'OVB et les grévistes, divergences qui étaient restées invisibles au début. (voilà pourquoi il y avait au début, autant de raisons de parler d'une grève autonome que d'une grève de l'OVB).

Comme organisation qui avait quelque chose à perdre qui mettait, si elle n'obéissait pas aux ordres du juge, son existence même dans la balance, l'OVB était forcé de s'abstenir de toute participation à la lutte. Comme l'avait demandé le Président, il proclama la fin de la grève et la reprise du travail, il élimina le comité de grève et il poussa même jusqu'à déclarer que la caisse du syndicat n'était plus à la disposition des grévistes. Il faisait cela en protestant. Il ridiculisait un jugement qui l'obligeait à terminer une grève qu'il n'avait jamais proclamée (ce qui formellement était parfaitement juste) et il exprimait son dépit d'être contraint à une telle attitude qui ne correspondait pas du tout à ses sentiments.

La grève elle-même... elle continua. Les ouvriers marins qui n'avaient rien à perdre (que leurs chaînes comme le disait déjà le Manifeste Communiste), qui étaient "intouchables", que la justice ne pouvait attaquer, poursuivaient la lutte comme si le jugement n'existait pas...

Voilà quelque chose de remarquable et d'instructif. Instructif pour ceux qui persistent à croire qu'une organisation soit syndicale, soit de l'avant-garde peut toujours développer plus de force qu'une action spontanée. Contre l'attaque juridique du patronat, l'OVB se trouvait sans défense; les ouvriers au contraire par leur position ouvrière pouvaient y résister.

Même une organisation ouvrière d'hommes de bonne volonté, avec des traditions révolutionnaires, qui prend vis à vis de l'ordre capitaliste une position assez oppositionnelle, succombe involontairement aux lois auxquelles doit obéir toute organisation qui joue un certain rôle dans la société. Les prolétaires seuls ne sont pas exposés à l'influence de cette loi; ils peuvent suivre leur propre chemin, quel qu'il soit. Dans le cas qui fait ici l'objet de nos réflexions, ils ont suivi leur propre chemin. Un nouveau comité de grève fut choisi et la grève continua encore trois semaines? Elle se termina le jour où les patrons signèrent des accords qui pratiquement donnaient satisfaction aux pêcheurs, car le salaire garanti fut le morceau de résistance des nouveaux contrats. Ceux-ci une fois signés, la flotte prit le large. Ces nouveaux contrats furent signés entre le patronat et l'O.V.B.

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire. Les grands syndicats n'étaient pas contents et déposèrent une plainte au Conseil Economique de l'Etat en soutenant que les contrats signés n'avaient aucune valeur parce qu'ils étaient en contradiction avec la tendance générale de la politique gouvernementale. Où cela mènera, ce n'est pas encore connu parce que l'enquête officielle sur ce point est actuellement en cours.

## notes de lecture

"LA REVOLTE PAYSANNE" Jean Meynaud - Ed. Payot.

Malaise, révolte ou révolution, ne chicanons pas sur les mots: l'évolution du sort de la paysannerie en France est dans une phase critique. Sur le plan mondial le problème agricole fait l'objet de nombreuses études, il prend le pas sur celui de l'industrialisation pour la plupart des pays en voie de développement, il est le souci dominant de tous ceux qui se préoccupent des centaines de millions d'hommes qui ont faim.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres que nous aborderons les militants révolutionnaires doivent faire un effort pour au moins se tenir au courant des changements importants survenus dans le secteur paysan. Il ne suffit pas de s'intéresser aux modifications des structures industrielles, aux "métamorphoses" de la classe ouvrière. L'industrialisation investit le secteur paysan. Ce sont non seulement des milliers de prolétaires nouveaux qui affluent dans les villes, le phénomène n'est pas nouveau, mais d'autres milliers qui restent à la terre et qui vont être prolétarisés d'abord dans leur travail, puis dans leur condition d'existence.

Le livre de Jean Meynaud est certainement très utile pour se faire une idée de la question. Certes, il ne vaut que pour la France. Mais n'est-ce pas un avantage puisque nous sommes concernés. D'autre part, comme la France évolue dans le sillage de la société industrielle du type américain, tout en adoptant certaines structures d'origine russe (capitalisme d'Etat, bureaucratie,) l'intérêt est grand d'apprendre à bien connaître ce qui se passe sous nos yeux afin de mieux comprendre ce qui a lieu ailleurs dans le monde.

Précisons encore que l'auteur n'envisage, c'est l'objet de sa conclusion qu'une évolution menant à la solution capitaliste de type américain, en suggérant toutefois, une défense de la condition paysanne. En fait, cette défense qu'il préconise passe par la formation de "groupes de décision" paysans. Nous appellerons cela encadrement autoritaire d'abord, technique aussi bien sûr, mais essentiellement d'inspiration bureaucratique. Bref, dire aux paysans: défendez-vous en adoptant vous-mêmes les méthodes industrielles techno-bureaucratiques, si vous le pouvez encore, car J. Meynaud n'est pas très optimiste, c'est conseiller l'intégration volontaire et organisée pour éviter l'intégration pure et simple par les entreprises industrielles qui cerrent le travail agricole.

L'intérêt du livre est surtout d'exposer clairement les aspects nombreux d'une situation très complexe. Car il n'y a pas en France une "paysannerie". Il y a de grandes exploitations agricoles qui sont toujours fort bien défendues et une infinité de moyennes et petites exploitations qui, du fait de la nature des activités et des sols, ne présentent guère d'homogénéité, sauf sur le plan régional. Il y a enfin un prolétariat de salariés agricoles dont le nombre a diminué en raison de la mécanisation très poussée des grandes exploitations. Ajoutons les nombreux saisonniers dont beaucoup sont des travailleurs étrangers.

lement : C'est donc le sort des petits et moyens paysans qui se jouent actuel-

"... l'agriculteur français se sent pris, en amont et en aval, de sa propre production, dans un engrenage qui ne lui est pas favorable et dont la coopération traditionnelle... ne parvient pas à la délivrer. De ce point de vue l'intervention de l'industrie s'additionne avec celle du commerce pour le réduire à une position subordonnée. C'est dans la voie d'une intégration ascendante et descendante que l'on cherche actuellement des solutions à ce difficile problème: pour que les agriculteurs parviennent à un résultat il est nécessaire qu'ils rassemblent leurs énergies dans des groupements de style original " .

(p.73).

En somme, le travail agricole n'est plus qu'une phase intermédiaire entre la production industrialisée et très concentrée des machines agricoles, de l'outillage, des engrais, des semences sélectionnées, des souches reproductrices pour l'élevage, des aliments concentrés, des accessoires et même des bâtiments aménagés pour les diverses sortes d'élevage, etc... ceci en amont du paysan, et la transformation industrialisée également très concentrée des produits du sol et de l'élevage (lait, fromages, beurre, conserves, pâtes alimentaires, minoteries, distilleries, sucreries, etc...) ainsi que le commerce aux mains des grossistes et de grandes firmes qui monopolisent le groupage et le conditionnement en vue de la "distribution" aux consommateurs .

La pression de tout ce secteur industrialisé qui précède ou suit le travail agricole tend maintenant à intégrer celui-ci et non à seulement l'exploiter comme auparavant. Des exemples récents dont la presse s'est fait l'écho concernent notamment l'élevage des poulets contrôlé par les firmes productrices d'aliments concentrés, passées d'ailleurs sous contrôle américain (cas d'une intégration par le secteur industrialisé en amont du travail paysan) et les contrats passés par la grande entreprise mondiale de conserves de fruits qui s'installe au Languedoc. Dans les deux cas, le travail même du paysan est soumis à une discipline qui en fait un travailleur intégré soumis à des méthodes et à des normes qui lui sont imposées.

Pour justifier le titre de son ouvrage: révolte paysanne, Jean Meynaud consacre le chapitre IV "aux aspects actuels de la protestation". Dans une autre partie du livre, il consacre quelques pages aux progrès des méthodes d'organisation (p.195 et suivantes). A remarquer que l'Etat suit de près et s'efforce de contrôler toutes les formes nouvelles de groupement des agriculteurs. Jusqu'à ces dernières années, la forme coopérative ne s'appliquait qu'aux achats et aux ventes. Elle s'étend à l'utilisation du gros matériel agricole, au stockage et à la transformation des produits récoltés, et même apparaît dans le travail agricole proprement dit. Et puis, il y a les syndicats.

L'auteur regrette que toutes ces entreprises de groupement des agriculteurs n'ont pas de pouvoir décisionnaire. Qu'il ne se fasse donc pas tant de soucis. Les "jeunes agriculteurs" ne manquent pas, qui s'efforcent d'encadrer la troupe. Ils parlent déjà comme des Frachon et Bothereau.

En résumé le travail agricole est sérieusement engagé dans la voie d'une intégration à la société industrielle. Les grandes firmes, l'Etat, les banques, une bureaucratie impatiente, mènent la vie dure à des hommes bien peu préparés à une lutte de cette envergure. Le livre de Jean Meynaud permet de comprendre et suivre



les déroulements de cette bataille. Répétons le, il s'agit de la France. Dans le monde entier, les travailleurs agricoles sont également soumis à la pression de l'industrialisation. Il nous faudra donc revenir sur le sujet.

oooooooo

## les syndicats

### UN SUJET QUI NOUS CONCERNE:

c'est le titre d'un tract diffusé par la section CFTC de la SIFA Diamant (entreprise qui truste la fabrication des antibiotiques) et communiqué par un camarade de Jeumont-St Denis. C'est bien la première fois que nous voyons dans un tract d'entreprise opposer de façon aussi catégorique, le délégué du personnel et le syndicat. Les termes mêmes employés éclairent le sens de la revendication (présentée par tous les syndicats) de la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Habituellement, c'était le patron qui opposait "la loi" pour limiter strictement le rôle du délégué; maintenant, c'est le syndicat. Mais en même temps, il assigne au délégué la fonction stricte que cette "loi" lui définit dans l'entreprise. Si l'on essaie de comprendre, on est forcé de conclure à une opposition entre le syndicat et le délégué, ce qui motive ce rappel à l'ordre à la loi: le délégué, selon cette conception, doit avant tout être l'exécutant du syndicat, rien de plus. Et il ne l'est que s'il respecte la loi.

### "QUELLE EST LA MISSION DES DELEGUES du PERSONNEL ?

"Présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles et collectives qui n'auraient pas été directement satisfaites, relatives à l'application des taux de salaires et des classifications professionnelles, du Code du Travail, et des autres lois et règlements concernant la protection ouvrière, l'hygiène, la sécurité et la prévoyance sociale" (loi du 16 avril 1946 )

"Cette définition met en relief deux points particuliers:

- 1°) le délégué n'intervient qu'après que la (ou les) personne intéressés ait tenté de faire aboutir directement, par elle-même sa demande par la "voie hiérarchique" (il est bon toutefois de prendre conseil auprès d'un délégué avant de s'engager).
- 2°) le délégué veille à l'application des textes et règlements déjà existants. Au sens strict de la loi, il n'a pas pouvoir de présenter des demandes d'intérêt collectif tendant à augmenter les droits des salariés ou à en créer de nouveaux.

Ce rappel étonnera certains qui diront " Alors, les modifications des horaires, les augmentations générales de salaires, la durée des congés payés, les retraites, etc... Qui doit s'en occuper? C'est l'affaire de qui?"

Eh bien ... "TOUT CA".... C'est l'AFFAIRE DU SYNDICAT !!!

Sur tous ces problèmes, vos problèmes, l'action du syndicat s'exerce "AU PLAN NATIONAL": accords nationaux de salaires, conventions collectives, classifications.

"AU PLAN ENTREPRISE": là où se posent les problèmes pratiques et où se formulent les demandes tendant à y apporter des solutions.

Dans ces conditions, il est souvent tacitement admis que les délégués du personnel peuvent présenter des demandes qui seraient, juridiquement parlant, du seul ressort du syndicat.

De tout ceci, il découle très logiquement que:

1°) LE SYNDICAT est spécialement habilité à présenter des candidats délégués et qu'au contraire des délégués "inorganisés" ne pourraient exercer d'une manière satisfaisante leur mandat.

2°) Si les délégués doivent effectuer les démarches d'ordre individuel qui leur sont demandées, sans se préoccuper de l'affiliation syndicale des solliciteurs, par contre pour les problèmes qui sont du ressort des syndicats (voir plus haut) ils n'ont à exprimer que les propositions du syndicat.

### LES SYNDICATS DANS L'ETAT CAPITALISTE/

L'ampleur des participations syndicales dans l'Etat est ignorée de beaucoup: les centrales ne donnent guère de publicité à ces promotions, encore moins à ce qu'ils y font ou à ce qui s'y fait. Comme dans les Conseils de délégués ou les comités d'entreprise, la loi est la loi du silence; c'est à cette condition - qu'ils acceptent et respectent - qu'ils peuvent ainsi participer (bien petitement, mais ils revendiquent plus), à l'élaboration des décisions. Nous publierons régulièrement une chronique sur ces nominations, pour donner à chacun un aperçu de l'insertion dans l'Etat des bureaucraties syndicales (il ne saurait être question de faire désigner ces "représentants" par les syndiqués, encore moins par les travailleurs; ils sont nommés par les directions syndicales. Toutes ces nominations sont entérinées par un ministre (gaulliste) et paraissent au journal officiel (noblesse oblige).

#### Conseils d'Administration des Houillères:

Nord et Pas-de-Calais: Nowack (FO), Roger (CGT) -la première fois depuis 1948; est-ce la monnaie de la fin de la grève de 63 Szymanski (CFTC).

#### Commissariat au Plan d'équipement et de la productivité pour le 5<sup>e</sup> plan:

Commission P.T.T.: Choucq (FO), Boyer (secrétaire général fédération PTT-CFTC) Dubonnet (bureau fédéral CFTC) Fossat (FO) Galan (comité confédéral CGT) Quéré (secrétaire fédéral CGT).

#### Commission mines et métaux non ferreux:

Diet (secrétaire fédéral sous-sol CGT) Jean Edouard (FO) Odet (sec.féd. industries chimiques CGT) Stohaye (FO) Walter (sec.potasse CFTC).

#### Commission de la main d'oeuvre:

Lonet (sec.conf. FO) Mathevet (bureau confédéral CFTC) Monjauvis (conseil économique CGT), Oppenheim (FO) Schaeffer (sec.conf.CGT), Schaffhauser (sec.conf. CFTC)

Commission des pêches maritimes:

Agez (sec.géné.marins CFTC), Blaise (FO), Gruenais (sec.gén. marins CGT), Letrouit (CFTC), Pop (FO), Rouffineau (CGT)

Conseil Supérieur de la Sécurité sociale:

Derlin de FO a été nommé membre en remplacement de Veillon (appelé à d'autres hautes fonctions). Le même Derlin a été nommé membre titulaire de la commission d'agrément des accords de retraite.

Conseils d'administration:

de l'E.D.F. : Morel (CFTC), Peyras (FO), Pauwels (CGT), Tougeron (CGT)  
du G.D.F. : Lepage (FO), Priar (CFTC), Leguen (CGT), Reibant (CGT).

Conseil supérieur de reclassement des travailleurs handicapés:

Montes (CFTC), Benay (CGT), Louet (FO).

Section conjoncture et du revenu national au Conseil Economique:

Felce (sec.de la Fédération FO des transports) remplace Bergeron.

Conseil national de la comptabilité:

4 représentants des syndicats.

Comité technique paritaire central auprès du directeur de l'administration pénitentiaire:

Organisations "aptées à désigner des représentants" (sic)

FO (deux titulaires, 2 suppléants), CGT ( I tit., I sup.)  
CFTC ( I tit., I sup.)

HUMANISME ET ENTREPRISE /

Sous ce titre séduisant, se sont groupés pour "études et recherches" des universitaires comme il faut (comme R.Aron) et des chefs d'entreprise, ou hauts dirigeants (ciments Lafarge, France-Soir, Supermarchés, Kodak,..) Dans les cahiers de 64 de ce "regroupement insolite", on trouve en compagnie de hauts dirigeants (par exemple de De Wendel, des chaussures André, Péchiney, C.A.F.L., et on en passe,) de "hauts" leaders syndicaux: Barjonnet (CGT) Levard (CFTC) Speyser (CGC), Ventejol (FO).

Fusion de la technocratie -universitaire- patronale- et syndicale- A rapprocher du curieux amalgame réalisé sous le titre " Technique et démocratie" club où l'on retrouvait aussi patronat, hauts technocrates, syndicalistes, politiciens "de gauche" ( voir la critique de " La fin des politique" ICO- N° 26- février 64 ).

# licisons

Réunion Inter-Entreprise- Paris - 25 avril 1964

9 camarades présents- (assurances, Jeumont, P et T, Renault, métallo, matériel électrique, employé).

## I- Informations d'entreprises:

Renault: (Flins), voir les Travailleurs en France dans le prochain numéro  
Jeumont: construction électrique:

A la suite de l'augmentation de la cantine gérée par le comité d'entreprise, les serveuses ont revendiqué une augmentation de salaire; ce qui les a mises en conflit avec le syndicat CGT, alors qu'elles sont aussi syndiquées CGT. Les camarades notent la fréquence de telles luttes, les syndicats essayant de faire croire aux travailleurs des services sociaux d'entreprise qu'ils assurent un "service public", qu'ils ne doivent pas revendiquer, encore moins se mettre en grève contre leur "patron syndical".

### Petite entreprise métallurgique:

Lors de la grève du 18 mars, c'est le directeur qui a appelé les délégués en leur demandant "qu'est-ce que vous faites demain?" La grève a duré toute la journée pour les salaires (augmentation uniforme). Le directeur a refusé ne voulant accorder que des augmentations au choix. Mais trois jours après il a annoncé qu'il donnait 2% à tous, et plus pour certains ouvriers.

Pour les élections, une liste unique CGT-CFTC a été constituée proportionnellement au nombre des adhérents, mais comme il n'y avait pas suffisamment de candidats CGT, c'est la CFTC qui a complété la liste.

### P.T.T. (bureau-gare)

Aucune suite à la grève du 18 mars.

Juste un tract CGT le 17 avril "agissons sans attendre..." pour la double compensation du travail des jours fériés.

### Discussion sur la correspondance reçue:

un article sera consacré à l'Algérie et aux Comités de gestion un autre aux conseils ouvriers yougoslaves. Un camarade, délégué FO Renault, a adressé une lettre reproduite dans la correspondance; il est invité à la prochaine réunion pour en discuter.

## NUMERO SPECIAL

A ce numéro sera joint un numéro spécial consacré à la Russie et qui sera adressé seulement aux camarades abonnés et correspondants dans le courant de mai.

Nous rappelons que nous avons toujours disponibles des exemplaires de la brochure "ESPAGNE 62" tirée en collaboration avec Noir et Rouge.

# correspondance

Dans le numéro d'I.C.O. (juillet 63) il était cité, sous la rubrique "Les travailleurs en France", l'écho suivant rapporté par un camarade de chez Renault:

" l'attitude des cadres devant les ouvriers et devant les délégués:  
lundi matin: le tablier qu'on me donne au magasin est sale. Je demande qu'on me le change- refus- Je vais alors voir un responsable. Ils me font tout un baratin, mais refusent aussi. Pour voir, je vais chercher le délégué FO, et je reviens avec lui vers le responsable. Le ton change tout d'un coup. Le supérieur reconnaît tout ce qu'on veut maintenant, que le tablier est sale, qu'il va falloir faire une réclamation à la blanchisserie, etc.. et il donne l'ordre qu'on me change mon tablier. C'est bien clair. Ce que je peux dire n'a aucun poids: les mêmes paroles dans la bouche d'un délégué ouvrent l'oreille des cadres. Bien sûr, il ne s'agit que d'une histoire de tablier, et pour des choses importantes ce serait différent (ce serait peut-être le délégué qui se défilerait), mais pour les petites choses de ce genre, tout ce que nous réclamons directement rencontre le même mépris. Le délégué c'est quelqu'un que les chefs écoutent, comme s'il était du même bois qu'eux. "

Le délégué FO dont il est question dans ce texte a cru que nous mettions en cause à la fois lui personnellement et les délégués en général. A la suite d'une discussion, il a envoyé à notre camarade, cette lettre:

" Moi, je n'ai plus l'article en question sous les yeux, et effectivement la phrase que tu me cites n'a rien d'offensant en elle-même. Si je l'ai mal prise c'est peut-être que le contexte avait un sens plus catégorique. Mais peu importe, nous ne ferons pas d'exégèse de texte.  
"De toute façon, tu admettras que souvent dans ICO, soit sous ta plume, soit sous celle d'un autre, il y a cette idée qui ressort: c'est que les délégués sont effectivement des salauds. Donc ici, je ferais abstraction de moi-même; puisque je suis d'accord avec toi, que je ne suis pas un salaud. Mais ayant fréquenté ces deux dernières années, ce milieu syndical je peux dire qu'il est faux de dire que les délégués doivent passer par la filière de la corruption et de la saloperie. Il y a des militants -peu importe leur étiquette- qui refusent de passer la frontière de la saloperie. Il y en a par contre, qui la passent avec beaucoup d'aisance. Je suis persuadé que votre tendance à simplifier les choses à les schématiser et automatiquement à dire des choses fausses, est une solution de facilité pour vous.  
J'ai été choqué plusieurs fois à ce sujet, et me suis demandé quelle pouvait être la réaction d'un délégué ou militant syndical qui lirait votre littérature sans vous connaître. Je crois qu'il serait indigné et que ce que vous écrivez ne le ferait pas avancer. Au fond, c'est cela que nous cherchons. Faire avancer les gens. Moi, je vous connais, et c'est différent. Je suis choqué par votre schématisme, qui me paraît trop enfantin. Donc, imprégné par ce que vous écrivez j'ai pris la critique des délégués et des militants sur mon dos et je n'ai peut-être pas vu que tu avais mis une petite barrière pour me séparer des autres (comme s'il était), j'ai dû lire simplement: il était. La barrière n'était pas à la mesure du reste, et je considère que si elle m'épargne moi, elle n'épargne toujours pas les autres.

"Mais puisque nous parlons de ce sujet, j'en profite pour te signaler les points sur lesquels j'ai changé.

1°) avant je disais comme vous, que les ouvriers voulaient combattre l'exploitation et que la direction syndicale et son appareil et ses militants l'en empêchait.

Je ne dis plus cela. Là j'ai changé d'opinion, la situation aidant aussi peut-être. Je dis que les ouvriers ne veulent pas se battre, à part rare exception, contre l'exploitation et qu'ils remettent cette tâche aux organisations syndicales.

En 1964, je dis que dans la pensée des travailleurs- la plus grande partie et surtout les jeunes- les syndicats sont l'organisme où on se décharge d'un problème et d'une responsabilité, certains même, et ce n'est pas une minorité, ne pensent pas un seul instant que se défendre contre l'exploitation leur incombe.

2°) En 1964, je dis qu'il n'y a pas de courant dans les travailleurs qui sont pour contester cette prise en charge. Apart évidemment des minoritaires. Mais cela n'a pas et n'aura pas d'influence sur les travailleurs.

Là j'ai changé et d'opinion et de perspective.

J'irai même plus loin. L'immobilisme, l'apathie syndicale, son côté ridicule quant à l'efficacité ne vient pas directement de sa bureaucratisation. Avant je disais les bureaucrates sont avec un couvercle et empêchent l'explosion prolétarienne. Je serai en 1964 tenté de dire exactement le contraire. Je serai tenté mais je n'irai pas jusque là. Peut-être en 1965... Il faut attendre.

Le fait que les gens adhèrent au syndicat comme à une compagnie d'assurances change totalement les rapports dialectiques entre la base et le sommet entre les travailleurs et les militants. Ils considèrent le syndicat comme un organisme qui doit s'occuper des problèmes. Ils veulent donc qu'on leur foute la paix, et qu'on ne leur demande pas de faire des actions puisqu'il y a quelque chose qui doit fonctionner pour eux. Et là tout se renverse. Les militants s'échinent à leur expliquer qu'il faut qu'ils débrayent une heure et les autres en invoquant d'autres prétextes se font tirer l'oreille. Ça ne les intéresse pas. Et ça ne les intéresserait pas plus si c'était une grève générale. Ils veulent que les militants règlent ces problèmes et ne les emmerdent pas, quitte à les engueuler plus tard.

Ce sont donc là les militants syndicaux qui poussent. Et le couvercle est maintenu par le poids énorme d'une masse apathique et de gens qui ont pris leur carte pour être tranquille. Bien que la faute soit la conséquence de la bureaucratisation des syndicats, l'image est absolument inverse.

3°) Avant je disais plus ou moins clairement, en tout cas, je le pensais qu'il n'était pas utile d'être syndiqué. Aujourd'hui, je pense le contraire, avec l'optique du travailleur moyen.

J'ai une assurance automobile dans ma poche et à ce même titre, j'ai ma carte syndicale. Et comme je suis un militant, je vais au syndicat, n'importe lequel, où je pourrai trouver des gens qui ont un tempérament de militant comme moi et qui se posent des problèmes. Car je crois que ceux qui ont un tempérament de militant seront de plus en plus déçus par les syndicats et n'y trouveront pas ce qu'ils viennent y chercher. Et je voudrais qu'avec ceux qui ont un tempérament de militant nous fassions autre chose. Quoi? Je n'en sais rien. Mais je suis sûr qu'ensemble on trouvera.

4°) J'étais pour la surenchère quand il y avait une heure de grève je disais c'est pas assez - un jour, pas suffisant, etc...

Maintenant, en général, je ne suis pas pour la surenchère bien que je sache pertinemment que plus un mouvement est fort, puissant et grand, plus il est efficace. Mais je sais aussi ce qu'attendent les gars et dans le cas de la FNUR

"je ne crois pas me tromper en disant que c'est plus la retraite que la grève générale.

Si j'étais à Nantes et St Nazaire, je ne crois pas que j'aurais la même opinion et là, je ferai peut-être de la surenchère bien que dans l'histoire des licenciements les syndicats semblent avoir fonctionné.

En gros, c'est sur cela que j'ai changé. Mais attention, pas sur le reste. Je crois toujours que le mal le plus abominable de notre temps c'est la bureaucratization et c'est la deshumanisation de la société: cela en 1950 et en 1964. Je n'ai jamais cru que le délégué était l'homme miracle. Raison de plus aujourd'hui de ne pas le croire. Je n'ai pas cru et ne crois pas que les syndicats lutteront contre la bureaucratization et la deshumanisation du monde, bien au contraire.

Sous prétexte que j'ai changé d'opinion sur certain point, il ne faut pas m'accuser de tous les péchés et dire que j'ai changé sur tout, d'autant plus que tu ne me trouveras aucun complexe de culpabilité dans ce domaine. J'ai changé et j'en suis bien content parce que je n'étais pas bien à l'aise avec une analyse et une opinion qui était tous les jours démolie par les faits. Maintenant, ça va mieux, je peux plus clairement expliquer certaines choses.

Si je te dis cela, c'est pour à mon tour, ... te reprocher à toi et à ICO de ne pas avoir changé. Et de dire contre vents et marées des choses qui sont contredites par les faits. Votre obstination enlève beaucoup de valeur à ce qui est fondamental chez vous, et avec lequel je suis d'accord. Puissiez-vous un jour élargir votre optique et affronter la réalité sans appréhension et sans cette constipation pathologique qui est le propre des gens sectaires et sclérosés.

Ce que je t'ai dit est dans le contexte du livre dont je t'ai parlé et je considère après tout que cela peut constituer une amorce à une prochaine discussion. Parles-en aux copains de votre groupe et vois comment nous pourrions le faire. Qu'au moins notre accrochage ait réussi à éclaircir nos idées.

Nous avons accepté la discussion proposée par ce camarade délégué. Nous en parlerons en détail dans le bulletin de juin. Comme première mise au point et pour opposer à des assertions purement gratuites de cette lettre, nous reproduisons des passages d'un article "Travailleurs, syndicats et militants" (paru dans Noir et Rouge N° 19-Novembre 1961) article qui résumait la position des camarades d'ICO à l'égard des travailleurs et des syndicats, qui définissait en quelque sorte "la ligne d'ICO". On pourrait citer bien d'autres textes parus dans ICO. Disons seulement pour finir que nous nous demandons de quelle manière est lu ce que nous pouvons écrire pour qu'il en soit tiré une interprétation aussi erronée de phrases pourtant simples.

"Pour tous ceux qui avaient rêvé une classe révolutionnaire en permanence (souvent parce qu'ils s'en pensent consciemment ou non, les chefs ou les guides éclairés) le prolétariat "n'est plus ce qu'il était"; les uns déplorent l'individualisme et la course à la possession des objets matériels se doublant des heures supplémentaires; face au courant contre lequel ils ne peuvent rien ils continuent à clamer des "vérités éternelles" dans des cercles restreints qui reconnaissent leur valeur de "militants sacrifiant sa vie à son idéal". D'autres essaient constamment de raccrocher la classe ouvrière qui se dérobe à leurs analyses

-14-

"cherchant avec un opportunisme constant quels sujets pourraient intéresser les travailleurs au point de les faire entrer dans la "bonne organisation". Il y a enfin les camarades qui cherchent constamment à déceler dans les travailleurs les traits "révolutionnaires" d'il y a 50 ou 100 ans et qui errent désespérément à la recherche de "l'homme". La leçon que beaucoup pourrait comprendre aujourd'hui (mais que des oeillères empêchent de voir) est que les luttes des travailleurs ne sont jamais offensives mais défensives: au départ toutes les luttes sont déclenchées pour maintenir des conditions de vie qui sont celles que la société capitaliste lui a faites. Il n'y a pas de morale de la vie ouvrière: les travailleurs vivent dans leur époque et beaucoup de leurs revendications, de leurs ambitions sont ambiguës; ce dont nous devons tenir compte, ce n'est pas du monde que nous voudrions voir, mais du monde qui existe; nous devons nous rendre compte qu'avec la technique un univers nouveau s'est introduit, aussi bien dans les rapports de travail que dans la vie de chacun.

"Les luttes depuis quinze ans n'ont plus le caractère cohérent qu'elles pouvaient paraître avoir autrefois (c'est une constatation et non un regret. Si l'on continue de penser les luttes comme une perspective révolutionnaire, on est trop souvent tenté d'incriminer les hommes et les organisations, et de sortir à leur sujet tout le vocabulaire traditionnel (trahison, dégénérescence, etc...) Mais les institutions ne sont que le reflet de la société, cette incohérence reflète plus le bouleversement et la diversité d'un monde en transformation rapide, le rôle joué par les organisations est celui qui est nécessité par cette société. "

"... l'ambiguïté fondamentale du syndicat c'est qu'il est d'abord un organisme ayant une fonction précise dans la société capitaliste, mais que pour jouer ce rôle, il conserve vis à vis de nombre de travailleurs le visage d'une organisation ouvrière. Il est certain que beaucoup de travailleurs sentent le syndicat comme extérieur, que beaucoup d'autres le rejettent; mais néanmoins, il reste dans beaucoup de cas l'organisation vers laquelle on se tourne, dont on attend quelque chose. C'est donc qu'il introduit encore une sorte de communauté même si celle-ci, sur le plan de l'entreprise n'est plus qu'une sorte de clan. Il unifie les revendications, leur fait dépasser le niveau de l'atelier ou de l'entreprise même si, consciemment, il les déforme, les réduit, les détourne de leur sens. Il joue quand même un rôle coordinateur à l'échelon de l'entreprise, de la profession, de l'état, par le seul fait qu'il cherche à s'insérer à ces niveaux, avec sa propre politique. Il peut même impulser des luttes, dans l'intérêt et avec la tactique de l'organisation, mais jouant quand même, objectivement, un rôle moteur.

"Certains parlent de dégénérescence des syndicats (ce qui les autorise à lutter pour redresser les syndicats de l'intérieur ou de l'extérieur). Mais dans leur structure présente, avec leurs "défauts", les syndicats ne sont pas du tout une machine dégénérée et faible, mais une machine bureaucratique bien vivante et efficace dont le fonctionnement tend constamment à être plus efficace. Cela ne tient pas à la volonté des hommes qui sont dedans, mais au fait que le syndicat tel que l'a modelé l'histoire, a une fonction précise dans la société et qu'il se pose même comme ayant vocation à la gestion de l'Etat.

"... Sur le plan de l'entreprise, à l'extrême, les délégués arrivent à jouer un rôle semblable à celui du syndicat à l'échelon de l'Etat; ils deviennent une sorte de corps gestionnaire du travail des salariés, intermédiaires entre la direction et les travailleurs. Bien souvent, les choses ne sont pas si nettes. Mais il arrive parfois une circonstance de la vie de l'entreprise qui tout d'un coup montre les délégués dans leur vrai rôle. D'une manière générale, on peut dire aussi que peu à peu, à la faveur des luttes et des petits événements de la vie de l'entreprise, il y a une sorte de logique objective qui isole les militants ouvriers authentiques et maintient dans les fonctions syndicales seulement les bureaucrates



"capables de jouer le rôle que la société assigne au délégué syndical. Dans tout ceci il n'y a pas un reproche, ni des regrets, mais simplement une constatation de ce qui existe. "

ALGERIE:

A Alger s'est tenu le I<sup>o</sup> congrès du secteur autogéré industriel, suivi d'une exposition dans le port d'Alger. Nous avons demandé à ce camarade de visiter l'exposition et de nous adresser des documents. Nous parlerons de ceux-ci en juin.

Pour bien situer ce témoignage, disons qu'il se place uniquement sur le plan de la réussite technique. S'il permet de dire de quelle manière l'Algérie se sort de la situation économique chaotique d'il y a deux ans, c'est quand même une réponse très limitée. De plus nous n'en tirons que peu de choses quant au problème qui nous intéresse: l'autogestion. Dans tous les témoignages recueillis et dont nous essaierons de réaliser une synthèse, des questions capitales restent dans l'ombre:

- quelle est l'importance du secteur autogéré quant au nombre d'ouvriers dans l'agriculture (150.000 sur 1.300.000) dans l'industrie et le commerce (20.000 sur 650.000).
- quelle est l'importance de la production du secteur autogéré par rapport à la production totale actuelle de l'Algérie.
- De quelle manière sont couvertes les dépenses de matériel (investissements) et de matières premières au départ.
- comment est organisée la production, qui fixe les salaires, comment fait-on ressortir un bénéfice, et à quoi est-il utilisé?

Toutes ces questions sont beaucoup plus importantes que celles concernant un statut, ou des discussions de congrès, ou des résultats spectaculaires dans la production. Car l'auto-gestion n'est qu'un mot si le fonctionnement économique réel montre une main mise totale d'un pouvoir central, alors même que ce pouvoir est très respectueux des formes et des institutions. Quelle autonomie possède une entreprise ou une ferme autogérée si une autorité qui n'émane pas du tout des comités de gestion peut, sur le plan des investissements (sans parler d'autres plans) imposer pratiquement sa volonté? Il ne suffit pas de parler de gestion ouvrière, il faut tenter de comprendre ce qu'elle implique réellement à l'aide d'expériences passées ou de celles qui se déroulent sous nos yeux, alors même qu'elles peuvent apparaître comme bien éloignées d'une gestion ouvrière réelle.

"En réponse à votre lettre du 15 avril, dans laquelle vous m'avez demandé des précisions concernant le I<sup>er</sup> congrès du secteur socialiste Industriel je viens vous adresser par courrier séparé le "Programme Proposé aux Travailleurs" édité avant le congrès par le FLN/B.P. Le texte mérite d'être analysé, et je me suis bien amusé en pensant qu'il y ait des gens qui portent jugement prématurément, surtout en considérant l'exposé de la situation avec lessivage en vue, etc... Je dois ajouter à ma lettre que vous avez bien voulu publier (N<sup>o</sup> de Mars) que si un jour la situation s'aggrave en Algérie, ce sera surtout par la faute d'impossibilités économiques issues des manoeuvres et pressions de la part des deux Grands. Aussi, si Ben Bella semble vouloir centraliser l'économie, je répète, c'est surtout devant les facteurs étrangers.

Vous me demandiez également d'aller voir l'exposition SIS qui se tient encore à Alger, au Port, plus exactement Hangar Abri N° 3, Quai d'Arcachon. Ce hangar est affecté à l'ONACO, qui l'a cédé pour la durée de l'Exposition. Le SIS a fait des simples aménagements, mais de bon goût.

Contrairement à ce que l'on voit Porte de Versailles ou Rond Point de la Défense, ici il n'y a pas des "Technico-commerciaux", collants aux clients. Pas d'entrée à payer, ni protocole, ni carte de visite. On y va à la bonne franquette et on regarde. Personne ne se dérange tant que le visiteur ne manifeste pas son désir de poser des questions. Les gars envoyés des usines en Autogestion pour vous éclairer sont comme vous et moi, des hommes simples et francs. J'ai pu passer un très agréable après-midi pendant que j'ai eu à visiter l'Expo pour vous.... Car je l'ai fait d'une façon tout exprès, afin que les nouvelles par la presse professionnelle soient contrôlables par vous depuis un témoin qui s'efforce d'être impartial.

L'Exposition se situe entre le congrès SIS et le Gd Rassemblement FLN. C'en est un maillon. Mais aussi la concrétisation, aux yeux des Algérois des efforts faits depuis les décrets historiques de Mars 63. En effet, il ne faut pas oublier que c'est Alger qui décide, et il vaut mieux attrouper 3000 Algérois que de crier durant trois mille années dans le désert, si on veut influencer le monde ou le pays. Le hasard a voulu que j'entende de la bouche d'un pied noir s'adressant à sa femme: "tout ce qui se trouve exposé a été réalisé encore avant le départ des Français..." En effet, les usines et ateliers datent certainement d'il y a des années. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'en dépit du départ massif des cadres, l'Algérie se remet tout doucement, il faut le dire, au travail. Nous n'avons pas oublié qu'au moment de la politique de la Terre-brûlée les pieds noirs disaient qu'après eux ce sera le déluge. Or, constatation faite, ça va encore trop bien pour ne pas autoriser un algérien à rouspéter.

Ex-BLANC B., Ruisseau - ALGER. 84 ouvriers et employés. Tous anciens. Mme Blanc a fait une tentative d'incendier l'usine avant son départ. Outillage partiellement détruit ou endommagé. A la reprise: factures impayées et réserves inexistantes. Encore 84 familles qui se voyaient condamner à crever de faim. Aujourd'hui ils confectionnent toute la gamme des pièces que BLANC faisait dans ses ateliers, ainsi que les machines agricoles telles que: sulfateuses, poudreuses, calibreuses d'oranges articles de tuyauterie pour agriculteurs et incendie, robinetterie maritime, etc... Ils ont aussi leur fonderie en marche (alu, bronze, étain, etc...): je suis d'ailleurs client chez eux pour le compte du Port d'ALGER, et indiscutablement, je suis bien servi, avec "bons d'Etat" alors que les privés, refusent d'accepter ces bons qui sont pourtant payables sous 15 jours, et ce, je le sais de pratique.

Ex-PONS de ROUBA: fabrique les charrues et autres outillages "moyen" pour les agriculteurs. Habitué à apprécier les travaux, j'ai pu constater que:  
-moins de figelage, moins de finition raffinée.  
-plus de rapidité dans l'assemblage et soudure plus renforcée caractérisent leur fabrication comparée à ce que l'on voit en Europe. D'où: production valable. Et ce sont encore les ouvriers qui savaient à peine travailler... il y a deux ans. Il fallait "roler" le peu de savoir qui leur a servi au départ. Plusieurs me l'ont dit.

Avec encore d'autres usines (ou plus modestement "ateliers" mais qui peuvent devenir des vraies usines) le complexe "machines agricoles" satisfait la demande du pays. Sauf quelques cas, quand les fournisseurs étrangers les empêchent en retardant l'envoi des M.P. commandées. On fabrique même jusqu'à des trieuses de blé entièrement en Algérie. Travail propre et acceptable. Les ouvriers de ces secteurs ont vu leur traitement amélioré, étant donné qu'on les a tout d'abord "reclassés" dans la grille des "professionnels" alors qu'ils n'étaient que des "M.S."... et surtout ils se voient à l'abri d'être mis à la porte faute de réduction du travail.

Au stand du C.I.B. (complexe industriel du bois) exposent l'ex-SAPREC de Birkadem, l'ex-PERRET de Gue de Constantine, l'ex-SOGETRABA de Baraki, etc, etc... Le hic, c'est que le bois arrive à Alger dans les mains de MM. Bouchon, Serfati, Granvik, etc, etc, tous des minables souvenirs du passé. En effet, malgré tout ce qu'on a dit au sujet de la Liberté en Algérie, voici que Ben Bella tolère encore ces gens peu soucieux des principes propres. Ils sont là, tant qu'ils trouvent un moyen de se faire du fric. Et vous comprendrez qu'ils utilisent tous les moyens pour mettre des bâtons dans les roues des comités de gestion. Toutefois, ces vestiges du colonialisme finiront, il semblent par se dégoûter, car Alger vient de réaliser des accords pour la fourniture du bois pour toute l'année, directement, avec des pays étrangers tout comme l'Etat s'est déjà vu obligé de monopoliser sucre, café, thé, etc.. faute des spéculateurs... L'un des ateliers se trouve actuellement gêné par manque d'une chaîne tronçonneuse à main. Même cela, on vous le dit, en pleine expo. Car il n'y a rien à cacher. Et qui sait si on n'en trouvera pas une justement en demandant aux amis... (téléphone arabe).

COBISCAL: Facile à deviner: biscuits, etc... complexe groupant 6 biscuiteries, une torréfaction du café (je remarque personnellement que De Gaulle ferait pas mal d'envoyer un torréfacteur, car s'il y a quelque chose à critiquer, c'est bien le café, mais par contre j'ai su que l'appareil qui leur sert est plus que démodé... passons), l'usine à sardines (conserves) et une chocolaterie. En principe on couvre les besoins du pays, en parlant des besoins en consommation des masses d'où en importation seulement quelques marques de "luxe". L'Algérie consomme pourtant beaucoup de gauffrettes, biscuits, etc... Les six biscuiteries font un rendement de 18 tonnes (au "bon vieux temps" on n'a fait en Algérie que 16 tonnes, et encore..)

Toujours alimentation: ex-JEANNETTE (conserves) El-Amal de Mostaganem (pâtes), ex-Tanzali (huiles) et bien d'autres qui de près ou de loin entrent dans les complexes soit de façon "horizontale" soit "verticale" de regroupement. Si on est sceptique, en étant justement ami des algériens, c'est surtout en considérant pour le moins comme des prouesses de leur part:

Industrie lourde: ACILOR d'Oran, Verrerie, Tissages, etc... dont nous avons logiquement à craindre encore des déboires, car hélas, la bonne volonté n'est qu'un des facteurs de la formation professionnelle, et sur ce plan le temps s'impose. Pourtant, à en juger, ça ne va pas aussi mal. J'ai vu les flacons exposés qui sont comme partout et j'ai aussi vu des pièces de chez ACILOR, eh bien, félicitations. Miroiteries (articles aussi esthétiques que dans les bons vieux pays capitalistes avec même un heureux mariage d'un art populaire algérien qui n'a pas pu s'extérioriser comme ses semblables qui ont joui de toute aide, subventions d'Etat, etc...) Peintures (Freitag-Algérie et autres)...

Imprimerie et tout papier... Chaussures, avec aussi un Bata comme tous les Bata... Remarquable encore le stand des matériaux de constructions (éléments vibrés briques, etc...)

Perspectives, pour ne citer que C.I.B. (bois) l'ancien Texier, affaire solide, passera prochainement dans le complexe (fusion !) avec ses spécialités, barques pour le Sahara et pour les chantiers, et le préfabriqué en tant que facteur de relogement des masses... Travail soigné, cloisons de 0.10 avec ext. contre-plaqué marine et intérieur contre-plaqué de 5mm, bourrage avec paille de verre. Et comme St Gobain ne veut pas se mettre à la page, voici un "secret de polichinelle": on se passera de leur paille de verre. Vive l'aggloméré de déchets de liège, avec une colle (encore secret) de tout ce qu'il y a de plus résistant...

Carrosserie EL-Mokrani: Finition et adaptation des Renault qui arrivent le moteur sur le châssis... certes, ce n'est pas un miracle, mais d'aucuns voient déjà l'embryon de l'industrie de l'automobile de demain...

Fabrique également des pièces, travail propre (réservoirs de mazout pour camions, coussins en plastique, etc...)

Et puis encore d'autres stands... laine, liège, peausserie, alfa, zabana (comme eternit) C.A.M.A. (meubles) tout comme chez Léviton (travail très soigné et pas plus cher).

Pour me montrer ce qui ne va pas, l'un des responsables s'est borné à me remettre le "programme" que je vous adresse séparément, en me disant que ce qui est indiqué dedans, sans même que l'on sache les NOMS, est exacte.

De source valable, je vous signale que ce congrès a été une "lessive en famille", mais discrètement faite, pour que l'Etranger ne saisisse pas l'occasion à reparler. De plus, les mesures de réglementer les importations s'opposaient depuis belle lurette. Le gouvernement est décidé de mettre en route ses projets, et encore que l'on veuille me taxer de "naïf" il me semble qu'il y ait intention de remonter le niveau de vie d'une masse qui n'a que trop souffert.

Certes, il y a encore des mécontents. Mais nous connaissons la fable de La Fontaine. L'année d'apprentissage étant passée, le gouvernement ayant profité à pousser la promotion sociale des "éléments" jeunes, ces éléments étant bientôt tous en place le coup porté récemment à un clan de roublard qui s'est conjuré à la Direction de l'ONACC, et encore bien des facteurs laissent pronostiquer une année économique relativement bonne pour les Algériens.

## PUBLICATIONS

Il nous est difficile, par manque de temps et de place, à la fois de faire les critiques ou citations de publications qui peuvent nous intéresser. C'est aux camarades d'alimenter cette rubrique en signalant eux-mêmes en quelques lignes l'intérêt de tel ou tel article ou publications. De même nous ne demandons pas à nos lecteurs d'être d'accord avec ce que nous disons : leur point de vue comme le nôtre peut-être le départ d'une discussion utile à tous.

### LE MONDE LIBERTAIRE:

organe de la Fédération anarchiste - 3 Rue Terneaux - Paris -  
N° 101 - Mai 64.

La Commune, le 1° mai et l'avenir - Le Congrès FLN devant l'option socialiste  
Choisir la liberté - Ban the Bomb - action directe et parlementarisme en  
Angleterre - A.F.O., les inconditionnels triomphent, Marx, Bakounine et la  
première internationale.

### L'ECOLE EMANCIPEE:

tendance syndicaliste révolutionnaire du syndicat autonome de l'enseignement -  
F.E.N. Merrien-Instituteur - Plestin-les-Grèves. (C.D.N.)  
N° 16 - 27/4/64 - Le Gaullisme contre la classe ouvrière - Démocratie à La Frey  
Le conflit Moscou-Pékin.

### POUVOIR OUVRIER:

pour construire une nouvelle organisation révolutionnaire - 22 Rue Bellan  
Paris -  
N° 59 - Avril 64 - L'appel de Nantes - "Pouvoir Ouvrier" est-il anti-syndicat?  
Les circuits commerciaux - Comment réunir les syndiqués? Des militants CGT

écrivent- les augmentations hiérarchisées- Brésil -Réunions -

LE COMBAT SYNDICALISTE: organe de la Confédération Nationale du Travail -anarcho syndicaliste-  
N° 294- 23/4/64 - L'esprit de responsabilité - Presse à gages- autorité et anarchisme - l'incroyable industrie- propos sur les pratiques paras-médicales

LE COURRIER MARXISTE:

Bulletin d'Etudes et d'informations - Bayvet, 4 Square A. Bartholomé - Paris XVè-  
N° 34- 1° avril 1964: pourquoi le différend -Pékin-Moscou ; La crise brésilienne-

LE PROLETAIRE:

mensuel du parti communiste internationaliste-bordiguiste-  
B.P. 375- Marseille-Colbert  
N° 9- avril 64: Le bulletin de vote n'est pas une arme pour les ouvriers- briser le blocage des salaires - encore des victimes de la prochaine guerre impérialiste- le passeport de travail- les chinoiseries de la gauche française - les falsificateurs.

PROGRAMME COMMUNISTE:

N° 27- avril 64- le marxisme n'est pas à vendre - le mouvement social en Chine  
Eléments d'orientation marxiste - invariance de l'opportunisme-

REVOLTES:

Sedes - 144 Rue de Flandres Paris , 19è.

LIAISON:

N° 6- 15 avril 64-  
A propos de la ligue de l'Enseignement- Lettres des Normaliens d'Auteuil.

LUTTE DE CLASSE:

pour le pouvoir des travailleurs -organe du groupe de Liaison pour l'Action des travailleurs -GLAT- Jean Renault 73 rue Blanche- Paris, 9è.  
avril 64: la coopération et les travailleurs - les directeurs à l'atelier  
Entretien avec un travailleur de l' E.D.F.

VOIX OUVRIERE:

pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire- 29 Rue de Château-Landon - Paris 10è-  
N° 12- 21/4/64 : que proposent les syndicats - droit de vote et démocratie bourgeoise- le mur de la résignation - quand la grève aurait pu devenir générale - L'Algérie qui se cherche- échos d'une vingtaine d'entreprise -

LA REVOLUTION PROLETARIENNE:

revue syndicaliste révolutionnaire - 14 Rue de Tracy - Paris - N° 493-  
avril 64: est-il possible de mieux répartir le revenu national - Sur les rapports entre syndicats et partis - Ce qu'est la politique américaine et ce qu'elle devrait être - la grève des médecins belges-- l'histoire de la Commune a été escamotée.

L'ANARCHIE:

organe de l'Alliance ouvrière anarchiste - Jean Perrin -6 Rue des Haudriettes Paris-3è- Premier mai 64 -

ILE DE FRANCE: bulletin de l'Institut parisien de l'Ecole Moderne, méthode Freinet- Faligand 8 Allée R.Garros -Orly, Seine- N° 56- mars 64- Textes pédagogiques.

## **Ce que nous sommes, ce que nous voulons.**

Le but de notre regroupement est de réunir des travailleurs qui n'ont plus confiance dans les organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis ou syndicats.

Les expériences que nous avons faites nous ont montré que les syndicats actuels sont des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Ils servent d'intermédiaires sur le marché du travail, et utilisent nos luttes pour des buts politiques et non pour les épauler et les coordonner.

C'est pourquoi nous pensons que c'est à nous-mêmes de défendre nos intérêts et de lutter pour notre émancipation. Mais nous savons que nous ne pouvons le faire d'une façon efficace en restant isolés. Aussi cherchons-nous à créer des liaisons effectives directes entre les travailleurs, syndiqués ou non, de différentes usines, entreprises ou bureaux. Ceci nous permet de nous informer mutuellement de ce qui se passe dans nos milieux de travail, de dénoncer les manœuvres syndicales, de discuter de nos revendications, de nous apporter une aide réciproque.

Cela nous mène, à travers les problèmes actuels, à mettre en cause le régime et à discuter les problèmes généraux, tels que la propriété capitaliste, la guerre, ou le racisme. Chacun expose librement son point de vue, et reste entièrement libre de l'action qu'il mène dans sa propre entreprise.

Dans les luttes nous intervenons pour que les mouvements soient unitaires, et pour cela, nous préconisons la mise sur pied de comités associant de façon active le plus grand nombre de travailleurs, nous préconisons des revendications non hiérarchisées, et non catégorielles, capables de faire l'unanimité des intéressés. Nous sommes pour tout ce qui peut élargir la lutte et contre tout ce qui tend à l'isoler. Nous considérons que ces luttes ne sont qu'une étape sur le chemin qui conduit vers la gestion des entreprises, et de la société, par les travailleurs eux-mêmes.

---

### **informations correspondance ouvrières**

(Regroupement Inter Entreprise)

Correspondance : P. BLACHIER, 13 bis, Rue Labois-Rouillon - PARIS-19<sup>e</sup>

Abonnement : Un an - 12 numéros : 5 F.

Versements : I. C. O., c. c. p. 20.147-54 PARIS

RONEOTE à l'adresse ci-dessus

Le Gérant : P. BLACHIER